

A close-up photograph of a horse's eye, showing the dark iris and the surrounding skin texture. The horse's mane is visible on the right side of the frame.

Fédération Suisse des Sports Équestres

Juges Saut – Journée d'échange 2017





Programme

- Bienvenue
- Communications officielles
- Changements des Règlements 2018
- Présentation: « Être correct envers le cheval ! »
- Formation des officiels
 - Nouveaux profils
- Juger
 - Stewarding : le Juge au Paddock
- Échange d'expériences - Vidéos





Nouveaux officiels 2018

Juges

- Sarah Aeschlimann, Peseux
- Tamara Bovier, Sion
- Manuela Bräuchi, Hochdorf
- Sieglinde Heinrich, Niederhasli
- Sandra Künzle, Schafisheim
- Iris Sileno, Effretikon
- Célia Morales, Saint-Sulpice
- Claire Savary, Bulle
- Chantal Van der Voort, Oberkirch
- Katharina von Känel, Kloten
- Martina Zahner, Immensee

Présidents de Jury

- Brigitte Charbonnier, Mex
- Jasmine Hediger, Schwyz
- Carol Läser, Puplinge
- Jörg Wermelinger, Rheinfelden





Démissions et retraites

- Hédia Brunner, Prangins
- Luigi Gargantini, Gravesano
- Ulrich Hartmann, Chur
- Sylvia Keller, Fehraltorf
- Heinz Rubin, Ittigen
- Jean-Louis Sangsue, Cornol
- Jacques Stebler, Onex
- Michel Tecon, Grens
- René Voramwald, Brügg





Schweizerischer Verband für Reitersport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Changements des Règlements 2018

RÈGLEMENT GÉNÉRAL





Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Équestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

RG 3.5 – Restrictions kilométriques

Les restrictions kilométriques s'entendent depuis le domicile du cavalier jusqu'au lieu de la manifestation **(à vol d'oiseau)**, s'il n'y a pas d'autres indications.





Schweizerischer Verband für Reitersport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Changements des Règlements 2018

RÈGLEMENT DE SAUT





RS 2.4 – Constructeur de parcours

[...]

²Pour les épreuves à partir de 100 cm, le comité d'organisation désigne en plus du constructeur de parcours responsable un deuxième constructeur de parcours qui assiste le constructeur de parcours responsable. Exception: Pour les épreuves Promotion Jeunes Chevaux PJC jusqu'à l'âge de six ans selon RS 11.29, seul un constructeur de parcours est nécessaire.





RS 3.2 – Propositions

[...]

Sauf indication contraire de l'organisateur, les restrictions kilométriques ne se rapportent qu'au délai d'engagement officiel mais pas à une éventuelle phase d'engagement ultérieur. Si d'autres restrictions (sauf somme des points) tombent dans la phase d'engagement ultérieur, ceci est à mentionner dans les propositions.





Schweizerischer Verband für Reitersport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

RS 4.2 – Engagements ultérieurs

[...]

²Les changements effectués dans le système par les cavaliers eux-mêmes sont gratuits pendant la phase de mutation, selon le RG chiffre 4.7.





RS 10.12 – Les obstacles d'un barrage

[...]

¹Le constructeur choisit à son gré cinq à sept obstacles devant être sautés lors du barrage, ~~mais il doit en respecter le profil et l'aspect~~; leur enchaînement ne doit pas nécessairement être le même qu'au parcours initial. Il est permis de supprimer un ou plusieurs des sauts d'un obstacle combiné pour en faire un obstacle simple. Un ou deux sauts individuels supplémentaires peuvent être ajoutés au barrage. Ces derniers doivent être construits pour la reconnaissance et pourvu d'un numéro. Sur le plan du parcours et sur l'obstacle, il doit être clairement indiqué s'il peut être franchi dans les deux sens ou dans un seul sens. Si un obstacle se trouvant dans le barrage est franchi dans l'autre sens, il est alors autorisé comme étant l'un des deux obstacles individuels supplémentaires. Un vertical franchi dans le parcours normal peut être modifié pour le barrage en oxer ou vice versa. Dans le cas où l'obstacle est considéré comme l'un des deux sauts individuels supplémentaires, il doit aussi être apparent sur le plan du parcours et être mentionné s'il est modifié d'un vertical en oxer ou vice versa.





RS 11.21 – Épreuves pour détenteurs du brevet

¹Les cavaliers détenteurs du brevet n'ont le droit de participer qu'à des épreuves B60 à B105. Les limitations suivantes sont applicables:

- [...]
- barème: - A ~~avec ou~~ sans chrono
- A avec chrono dès B75

▪ [...]

B60 :

- paires cavaliers B/cheval jusqu'à 50 points (~~cavaliers~~) au maximum;

B65 à B85 :

- paires cavaliers B/cheval jusqu'à 300 points (~~cavaliers~~) au maximum;

[...]





Schweizerischer Verband für Reitersport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

RS 11.22 – Épreuves pour les détenteurs de la licence R

Pas de limite de points vers le haut pour les chevaux avec cavaliers/cavalières jusqu'à 14 ans dans toutes les catégories à partir de 110 cm (jusqu'à la fin de l'année civile des 14 ans).

[...]

Suppression de toutes les mentions des "six jours suivants".





RS 11.24 – Départs de Children et Juniors ~~et de Jeunes Cavaliers~~ dans des catégories supérieures

Départs de Children et Juniors ~~et de jeunes cavaliers~~ dans des catégories supérieures (N120 à 145):

- Pour les départs dans une catégorie supérieure (N120 à 145) et les départs à l'étranger, le chef de la relève responsable du Cadre Children / Junior peut accorder une permission N à des paires cavalier/cheval définies;
- Cette permission N reste liée à la paire définie dès le premier départ et est valable pour toute l'année calendaire-civile;
- ~~Les classements à partir de la catégorie N140 réalisés ne prennent effet que lors du paiement de la licence N;~~
- Les détenteurs d'une licence N et les paires au bénéfice d'une permission N n'ont pas la possibilité de prendre le départ dans des épreuves Children et Juniors.
- Le responsable du Cadre Children / Junior ~~responsable de la relève~~ peut laisser concourir des juniors et jeunes cavaliers dans des épreuves de saut dès la catégorie N140, même si les conditions de l'avant-programme ne sont pas remplies (par ex : nombre de classement en N140).





Schweizerischer Verband für Reitersport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

RS 11.25 – Épreuves pour Children (cat. Ch)

[...]

Sont exclus; les chevaux; qui, au cours de l'année en cours et l'année précédente, ont pris part à des Prix des Nations ou Grand-Prix lors de CSIO (**Senior/Elite**).





RS 11.27 – Épreuves pour Seniors

¹Ouvertes aux détenteurs d'une licence payée valable pour l'année (saut R ou N) montant des chevaux inscrits au registre FSSE; ~~pour les cavalières les femmes~~ dès l'année ~~dans laquelle elles atteignent de~~ leur 45ème anniversaire, ~~et les hommes pour les cavaliers~~ dès l'année ~~dans laquelle ils atteignent de~~ leur 49ème anniversaire. A partir de l'année de leur 60ème anniversaire, les cavalières et cavaliers peuvent choisir librement la catégorie des épreuves seniors, peu importe la somme des points du cheval ou du cavalier.

²Sont exclus les cavaliers ayant monté des épreuves avec une hauteur de 135 cm ou plus pendant l'année en cours et/ou l'année précédente Le degré de difficulté ainsi que les finances d'engagement sont analogues entre R/N100/105 et Sen100/105, au degré R/N110/115 pour les et Sen110/115 et entre R/N 120/125 et Sen 120/125.

[...]





RS 11.27 – Épreuves pour Seniors

⁵Sen100/105 :

- Hauteur 105 cm
- Ouvert aux chevaux avec une somme de points jusqu'à 300. ~~Cette restriction n'est pas valable pour les cavaliers âgés de plus de 60 ans.~~
- ~~Sont exclus les cavaliers montant un cheval avec lequel ils ont pris le départ dans des épreuves avec une hauteur de 120 cm ou plus, pendant l'année en cours et/ou l'année précédente, ou qui sont engagés dans une telle épreuve lors de la même manifestation. Exception pour la finale du championnat suisse senior.~~

[...]

⁸Sen 120/125

- Hauteur 120/125 cm
- Ouvert, sans restrictions supplémentaires





RS 15 Annexe II – Groupe de juges

| Manifestation | Nombre total de juges | Président du Jury | Membres du Jury | Membres supplémentaires | Président d'une épreuve | Juge place d'échauffement | Juge rivière | Tâches suppl. doping, etc. |
|--|---|-------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------------|---|----------------------------|
| <u>Epreuves Promotion Jeunes Chevaux PJC jusqu'à 6 ans (140cm)</u> | <u>Président + 1 (*juge grande rivière)</u> | <u>PJ</u> | <u>JN ou aspirant</u> | <u>1</u> | <u>JN ou aspirant</u> | <u>JN ou aspirant</u> | <u>JN (possible dès épreuves 5 ans)</u> | <u>désigné par le CO</u> |





Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Changements des Règlements 2018

RÈGLEMENT DU SPORT PONEY





Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

RSP 4.8.1 – Finance d'engagements et prix Saut

[...]

Catégorie P~~4060~~-70 sans chrono, flots et plaques à tous les zéro faute.

[...]





PSR 6.2 – Epreuve de saut

²Catégories et hauteurs

Chaque poney ne peut courir que dans des épreuves correspondant aux hauteurs définies pour sa taille (exception pour les épreuves formation selon le point 6.2.4.1) :

- [...]
- Taille B : 50 à 8075 cm ; Exception: Au moins un classement (paire) 75/80 dans l'année courante ou l'année précédente ainsi que l'autorisation du responsable du Cadre Poney de participer à des catégories supérieures.

[...]

^{4.5}Degré P80/85

- Pas de limite de points pour les poneys B.

[...]





Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Formation des officiels

NOUVEAUX PROFILS





La formation des candidats-juges

- Cours théoriques :
 - Cours I
 - Cours II
 - Cours III
- Expérience pratique sur les places de concours :
 - avoir jugé au moins 40 épreuves, dont :
 - 10 en tant que président d'épreuve ;
 - 10 en tant que Juge à la place d'échauffement.
 - avoir jugé avec au moins 2 Présidents de Jury différents ;
 - avoir jugé à un minimum de 3 manifestations différentes ;
 - avoir terminé sa formation en 4 ans au maximum.

Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Papiermühlestrasse 40 H
PO Box 728
CH-3000 Bern 22
Tel: +41 (0)31 335 43 43
Fax: +41 (0)31 335 43 58
info@sch.ch, www.sch.ch

Formation des officiels

Manuel pour la formation de Juge National de Saut

| Table des matières | |
|---|---|
| 1 Généralités | 2 |
| 2 Conditions de nomination | 2 |
| 3 Conditions de formation | 2 |
| 4 Accompagnement par les Présidents de Jury | 3 |
| 5 Examens | 3 |
| 6 Cours de formation | 3 |
| 7 Objectifs de formation | 4 |
| 8 Responsables de la formation | 6 |

État 10.07.2017 Édition 2017





La formation des candidats-juges

Je confirme que le demandeur fonctionne en tant que candidat juge sous ma surveillance. Je soutiens sa demande en qualité de candidat.

1^{er} président de jury

Nom :

NPA / Lieu :

Signature :

2^{ème} président de jury

Nom :

NPA / Lieu :

Signature :





Exigences pour les futurs PJ

- L'autorisation de juger en tant que PJ implique une expérience pratique (durant les deux dernières années en tant que juge national) :
 - avoir jugé 60 épreuves à 8 manifestations différentes ;
 - avec min. 3 présidents de jury différents ;
 - avoir participé aux cours prescrits.





Schweizerischer Verband für Reitersport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

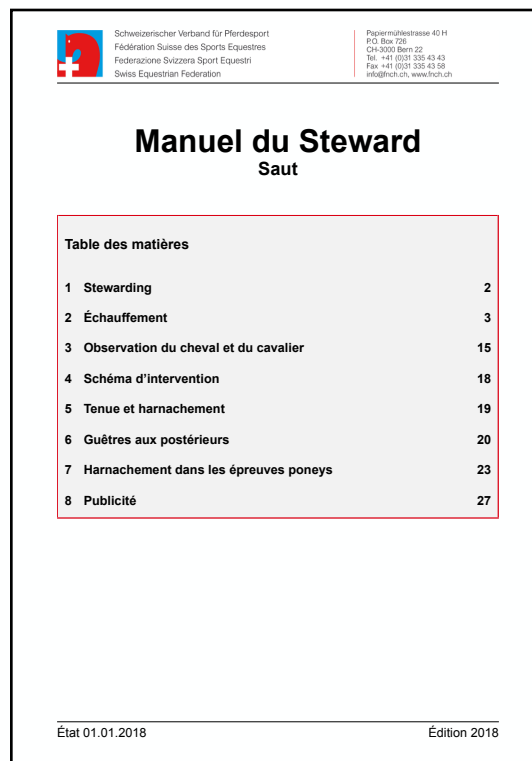
Juger

STEWARDSHIP : LE JUGE AU PADDOCK





Manuel du Steward





Schweizerischer Verband für Reitersport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Échange d'expériences - Vidéos

THÈME 1 – LE CHRONOMÈTRE





Schweizerischer Verband für Reitersport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Échange d'expériences - Vidéos

THÈME 2 – VOLTES, REFUS, ETC.





Schweizerischer Verband für Reitersport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Échange d'expériences - Vidéos

THÈME 3 – IMPRÉVUS

